



PLOUZÉVÉDÉ

Infos

Avril 2012 - Numéro 116

COMMUNE DE PLOUZEVEDE

La commune de Plouzévéde recrute une personne pour assurer la garderie de l'Ecole publique à compter **du 23 avril 2012** pour une durée entre 4 et 6 semaines. Les horaires sont les suivants : **de 7h30 à 9h00 et de 16h20 à 18h30**.

Les candidatures devront être adressées en mairie pour **le 14 avril au plus tard** à l'adresse suivante : 4 place de la Mairie - 29440 PLOUZEVEDE.

Etat Civil

Publication de mariage :


Beaucoup de bonheur aux futurs mariés.

- Mr LERAY Patrick, Franck, Marie, conseiller clientèle, et Mme SIOHAN Lydia, Pascale, secrétaire générale de Mairie, 3 résidence de Cornic An Hent à Plouzévéde.

Permanences en Mairie

- P.L.H. (amélioration habitat) : Lundi 23 avril de 10h30 à 12h.
- R.P.A.M (Relais Assistantes Maternelles) : Jeudi 12 avril de 9h à 12h en Mairie.
Temps d'éveil au Foyer Antoine Caill, Vendredi 6 avril.

Déchetterie Besmen

 02.98.29.59.14

Du 1^{er} avril au 30 septembre
HORAIRES D'ETE

- Lundi : 9 h - 12 h / 14 h 00 - 18 h 30
- Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h 00 - 18 h 30
- Vendredi : 14 h 00 - 18 h 30
- Samedi : 9 h - 12 h / 14 h 00 - 18 h 30



Elections

PROCURATIONS

Les personnes qui souhaitent établir une procuration peuvent le faire devant un agent habilité de la gendarmerie lors de permanences en **mairie** aux dates et horaires suivants :

- ✓ Lundis 2, 16 et 23 avril de 10h à 12h.
- ✓ Samedis 14 et 28 avril de 10h à 12h.



Rappel des dates des élections

- **Présidentielles** : 1^{er} tour le Dimanche 22 avril 2012 et 2^{ème} tour le Dimanche 6 mai 2012
- **Législatives** : 1^{er} tour le Dimanche 10 juin 2012 et 2^{ème} tour le Dimanche 17 juin 2012

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

N'oubliez pas d'apporter votre carte d'électeur et votre pièce d'identité.

Remorques communales

Comme chaque année d'avril à septembre, les remorques communales sont mises à la disposition des administrés pour recueillir les déchets verts, en période estivale, le week-end.

Une remorque est placée à Berven, soit Place du Champ de Foire, soit Place de la Gare. Une autre remorque se trouve à Plouzévéde, soit à Kerscaven, soit derrière l'école publique.

Nous rappelons que seuls les déchets verts sont autorisés. Tous contenants (carton ou plastique) sont interdits.

Ecole publique Henri Matisse

Avec l'accord des communes de Plouzévéde et de Trézilidé ainsi que celui de l'Inspecteur de notre circonscription, nous avons le plaisir de vous annoncer que **nous pouvons accueillir les enfants âgés de deux ans pour l'année scolaire 2012/2013.**

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer afin que nous puissions dès à présent organiser la rentrée.

Centre de Loisirs Familles Rurales

« Les 3 Ruches »

Cet été encore, il se déroulera dans l'école communale de Saint Vougay durant 7 semaines du **Lundi 09 juillet au Vendredi 24 août**.

Afin de mieux préparer les vacances d'été, il est demandé aux personnes souhaitant postuler comme animateur/animateur qualifié(e) ou stagiaire BAFA de déposer leurs candidatures (CV + lettre de motivation) **avant le 15 avril**, soit dans la boîte aux lettres du foyer A. Caill ou directement le mercredi au foyer A. Caill ou par mail à famillesrurales29440@laposte.net.

Un entretien aura lieu la deuxième quinzaine d'avril.

« Les Ados »

- ☺ Règlement du séjour au Parc Astérix le **Samedi 31 mars** de 10h30 à 12h au foyer A. Caill.
 - ☺ Programme des vacances : **Mercredi 18 avril** : concert « les pirates » avec Acrimonia de Landivisiau. Départ vers 16h30 et retour à 22h30. Prévoir un pique nique et des boules de pétanque. Tarif : 2€ (16 jeunes maxi).
 - ☺ Séjour au ski : **février 2013**.
 - **Mardi 3 avril** : réunion de préparation du projet au Foyer A. Caill de 18h à 19h30.
 - **Mercredi 18 avril** : Finalisation du projet ski de 14h à 16h au club house du stade de foot.
 - **Jeudi 19 avril** : Réunion à Bodilis pour la présentation des 3 projets et vote de la destination retenue. Transport à prévoir avec les parents.
- Inscriptions :**
- Le Mercredi au foyer A. Caill ou au **06 68 50 75 85**.
 - Sur internet www.famillesrurales.org/plouzevede rubrique Ados.

ASBP

Foot à 11 : Stage de foot

Un stage de foot est organisé aux vacances de pâques de 10h à 17h au stade de Roz Avel.

Tarif : 7€. Inscription pour le **Mercredi 4 avril** dernier délai.

U7, U9, U11 : **Mardi 17 avril**.

U13, U15 : **Vendredi 20 avril**.

Séniors :

Séniors A : Deux résultats nuls et deux défaites amènent l'équipe fanion à la 8^{ème} place. Il faudra retrouver la victoire au plus vite pour assurer définitivement le maintien.

Séniors B : L'équipe réserve vient d'enregistrer sa 9^{ème} victoire d'affilée, elle occupe la 1^{ère} place du groupe avec 4 points d'avance sur le second.

Séniors C : Malgré leur défaite 2-1 lors de la dernière journée, l'équipe C se place dans le top 3 avec 2 matchs en moins à jouer.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 FEVRIER 2012

Absents : Néant.

Madame Le Maire donne des éléments au Conseil Municipal concernant l'endettement de la commune. Notre endettement s'élève à 158,32 € par habitant ce qui est largement au-dessous de l'endettement des communes équivalentes à la nôtre.

Monsieur Yann BERTHONNEAU, Adjoint au Maire, rend compte des propositions émises par les membres des commissions « écoles » et « développement économique et associatif – animation jeunesse » pour le contrat d'association de l'Ecole Sainte Thérèse et les subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2012.

VOTE DU CONTRAT D'ASSOCIATION 2012 – ECOLE SAINTE THERESE, PLOUZEVEDE

Le montant du contrat d'association pour l'Ecole Privée Sainte Thérèse est à définir au titre de l'année 2012. Monsieur Yann BERTHONNEAU relate la demande de l'Ecole en vue d'obtenir une somme de 560,00 € par enfants. Les membres de la commission proposent un montant de 500,00 € pour chacun des 186 élèves ce qui représente une somme globale de 93.000,00 €.

127 enfants domiciliés à PLOUZEVEDE fréquentent l'Ecole Sainte Thérèse, ce qui ramènerait la somme à verser à 732,28 € par enfant de notre Commune.

A l'unanimité, le **Conseil Municipal** fixe à 500,00 € par enfant le montant du contrat d'association au titre de l'année 2012 ce qui représente une somme globale de 93.000,00 €.

Ce montant de 500,00 € par enfant sera également valable l'an prochain.

VOTE DES SUBVENTIONS 2012 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Yann BERTHONNEAU donne lecture aux membres du Conseil Municipal des demandes de subvention parvenues en Mairie, et les invite à délibérer pour fixer les attributions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Concernant la subvention accordée à l'école Sainte Thérèse pour la cantine, le vote est le suivant : 1 abstention, 13 voix pour le versement de 12.000,00 €,

- décide de voter les subventions comme suit :

Ecole Sainte Thérèse : subvention cantine	12.000 €	Club de Gym	350 €
Ecole Sainte Thérèse : voyage à Saillagouse	2.100 €	Lan Vol	250 €
Ecole Publique Henri Matisse : Arbre de Noël	584 €	Les Coquelicots	200 €
Les Trois Ruches	8.475,61 €	Société de Chasse	200 €
Au Plaisir de Lire - Plijadur E Lenn	3.500 €	Anciens Combattants	80 €
A.S.B.P.	3.400 €	Anciens Combattants (congrès national à Brest)	80 €
Comité d'Animation	2.500 €	Art Floral et Déco	80 €
Judo Club	1.100 €	Les minis poussent	350 €
Club 3 ^{ème} Age	500 €	Objectif Breizh	200 €
TOTAL			35.949,61€

• AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU HAM : SUBVENTION LEADER

Monsieur BERTHONNEAU informe les membres de l'Assemblée Délibérante que la subvention Leader d'un montant de 50.000,00 € nous a été octroyée pour le dossier de l'aménagement de la vallée du Ham.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 FEVRIER 2012

Absentes excusées : Florence KERNEIS, Sabrina LE LEZ.

Procurations : Florence KERNEIS à Viviane QUILLEVERE, Sabrina LE LEZ à Yann BERTHONNEAU.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – COMMUNE

La présentation du compte administratif de la Commune fait apparaître des dépenses de Fonctionnement pour 950.704,88 € et des recettes pour 1.310.064,22 €, ce qui permet de dégager un excédent de 359.359,34 €.

En section d'Investissement, les dépenses se montent à 446.584,51 € pour des recettes s'élevant à 455.191,76 € ce qui génère un excédent de 8.607,25 € auquel il y a lieu d'ajouter l'excédent antérieur reporté de 55.969,10 €, soit un excédent total cumulé de 64.576,35 €.

Après délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'affecter en totalité l'excédent de Fonctionnement d'un montant de 359.359,34 € en section d'Investissement et approuvent à l'unanimité ce compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – LOTISSEMENT DE KERLANN

La section de Fonctionnement ne comporte ni dépenses ni recettes. Au budget primitif 2012 sera reporté l'excédent antérieur cumulé d'un montant de 66.391,68 €.

La section d'Investissement ne comporte aucune opération comptable.

Après délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce compte administratif. L'excédent (66.391,68 €) reste affecté en section de Fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – LOTISSEMENT DE CORNIC AN HENT

En section de Fonctionnement les dépenses s'élèvent à 17.707,61 € pour 17.707,61 € de recettes provenant du budget général. Ce budget ne comportait ni déficit ni excédent antérieur à reporter. Le solde 2011 se chiffre donc à zéro euro.

La section d'Investissement ne comporte aucune opération comptable.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce compte administratif. Ce budget est clôturé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – ASSAINISSEMENT

La présentation du compte administratif du service de l'assainissement collectif laisse apparaître des dépenses de Fonctionnement pour un montant de 128.543,47 € et des recettes s'élevant à 107.838,05 €, soit un déficit de 20.705,42 € auquel il convient de soustraire l'excédent reporté s'élevant à 49.854,60 €. L'excédent cumulé à reporter en 2012 se chiffre donc à 29.149,18 €.

En section d'Investissement, les recettes se sont chiffrées à 61.366,91 € et les dépenses à 51.834,22 €. L'excédent se monte donc à 9.532,69 € auquel il y a lieu d'ajouter l'excédent d'Investissement reporté de 154.431,77 €. L'excédent cumulé s'élève donc à 163.964,46 €.

Le Conseil Municipal, après délibéré, affecte la totalité de l'excédent de Fonctionnement en recettes de Fonctionnement à savoir 29.149,18 €, et approuve à l'unanimité ce compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – POLE MEDICAL

La présentation du compte administratif relatif au Pôle Médical laisse apparaître des dépenses de Fonctionnement pour un montant de 35.075,37 € et des recettes s'élevant à 35.075,37 €, soit un solde égal à zéro. Il n'y a pas de déficit ou d'excédent antérieur à reporter. Le budget communal a participé à l'équilibre de cette section d'exploitation à hauteur de 2.086,74 €.

En section d'Investissement, les recettes se sont chiffrées à 83.440,46 € et les dépenses à 46.123,19 €. Le déficit se monte donc à 37.317,27 € auquel il y a lieu d'ajouter le déficit d'Investissement reporté de 48.481,49 €. Le déficit cumulé s'élève donc à 85.798,76 €. Ce découvert sera entièrement couvert par une subvention du Conseil Régional qui sera versée d'ici quelques semaines pour un montant global de 159.709,00 €.

Le Conseil Municipal, après délibéré, approuve à l'unanimité ce compte administratif.

MARCHE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU HAM: RESULTAT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE

Madame Le Maire informe les Conseillers Municipaux du résultat de l'appel d'offre passé en procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de la Vallée du Ham.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, après analyse, proposent d'attribuer le marché à l'entreprise SPARFEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Attribue le marché à l'entreprise SPARFEL, Z.I. de Mescoden, 29260 PLOUDANIEL, pour un prix de **149.328,30 € hors taxes** pour la tranche ferme et **53.065,50 € hors taxes** pour la tranche conditionnelle.

BUDGETS PRIMITIFS 2012

BUDGET PRIMITIF 2012 – LOTISSEMENT HAMEAU DE KERLANN

Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 120.650,00 €. Les travaux de voirie définitive et d'éclairage public seront réalisés cette année. Aucun crédit n'est voté en ce qui concerne la section d'investissement.

Le budget primitif du Lotissement Hameau de Kerlann est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2012 – ASSAINISSEMENT

La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 134.761,00 € et la section d'Investissement à 260.027,00 €.

En fonctionnement, le solde du diagnostic relatif à la détection des eaux parasites sera réglé cette année.

Quelques travaux sont prévus en investissement pour lutter contre les eaux parasites et la phosphatation.

Le budget primitif du service public de l'assainissement collectif ainsi présenté est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2012 – POLE MEDICAL

Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 42.000,00 € et la section d'investissement à 185.147,00 €. Concernant l'investissement, après avoir couvert le déficit de 85.798,76 €, 25.000,00 € de travaux sont prévus cette année. Le reliquat des crédits inscrits ne sera pas dépensé.

Le budget primitif du Pôle Médical est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE

La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1.189.566,00 €. Les principales dépenses sont :

- Les charges à caractère général pour 223.553,00 €.
- Les charges de personnel pour 399.750,00 €.
- Autres charges de gestion courante pour 269.962,00 €.
- Des opérations d'ordre pour 8.200,00 €.
- Le remboursement des intérêts de la dette pour 13.400,00 €.
- Et le virement à la section d'Investissement pour 262.301,00 €.

Au titre des recettes, se trouvent en priorité les Impôts et Taxes pour 672.580,00 € et les dotations pour 410.000,00 €.

En section d'Investissement ont été prévues des dépenses et des recettes pour 794.887,00 €. On y trouve notamment :

- Le programme voirie pour un montant de 543.779,00 €.
- Les bâtiments communaux et acquisition de matériel : 155.746,00 €.
- Le remboursement du capital : 53.000,00 € et remboursement du prêt pour l'achat du tracteur : 15.000,00 €.
- Des dépenses imprévues : 27.082,00 €.

Ces dépenses sont notamment couvertes par :

- Des subventions au titre de la voirie : 6.730,00 €.
- Le fonds de compensation de la T.V.A. : 40.000,00 €.
- Le virement de la section de Fonctionnement : 262.301,00 €.
- L'excédent de Fonctionnement 2011 : 359.359,00 €.
- L'excédent d'Investissement 2011 : 64.576,00 €.

A l'unanimité, le Budget Primitif de la Commune est adopté par le Conseil Municipal.

Ensemble Paroissial Berven - Lambader

Jeudi 29 mars : Célébration du Pardon à 20h à Landivisiau.

Jeudi 5 avril : Jeudi Saint à 18h à Bodilis et Landivisiau.

Horaires des messes Mois d'avril 2012

	Plouzévévé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
31/1 avril	18h ⁽¹⁾		9h30 11h45		
6 avril				14h30 ⁽²⁾	
7/8 avril	20h30 ⁽³⁾	11h ⁽⁴⁾		9h30 ⁽⁴⁾	
9 avril					10h30 ⁽⁵⁾
14/15 avril	18h			10h30	
21/22 avril	18h	10h30			
28/29 avril	18h				10h30

(1) Rameaux. (2) Vendredi Saint (chemin de croix et pardon)
(3) Vigile Pascale. (4) Pâques (5) Lundi de Pâques

Club des Anciens

Voici les résultats du qualificatif de dominos du 14 mars 2012.

Il y avait 72 équipes en compétition.

12 équipes se sont qualifiées pour la finale qui aura lieu à Saint Frégant :

- 1- FLOC'H Jean – APAMON Paul de Santec.
- 2- ROUE Michel – EVILLARD François de Plouéan.
- 3- ARGOUAC'H Guillaume – KERUZEC Yves de Plouvorn.
- 4- CHARLOU Bernard – ROPARS Jean-Marie de Santec.
- 5- QUIMERC'H Herveline – ARGOUAC'H Anna de Santec.
- 6- EMILY Ernest – ROUE Laurent de Lanhouarneau.
- 7- ALLAIN Louis – ALLAIN Eusèbe de Plouvorn.
- 8- TROADEC Louis – CRENN Eusèbe de Plouvorn.
- 9- URIEN Yves – URIEN Jeannine de Plouvorn.
- 10- CASTEL Léon – CASTEL Louise de Plouvorn.
- 11- PRIGENT Lisette – AUTRET Yvonne de Santec.
- 12- OLLIVIER Clémentine – LAURENT Monique de Lanhouarneau.

Deux équipes de réserve en cas de désistement :

- 1- MARC Jeanne – GRALL Josée de Plouvorn.
- 2- CARDINAL François – PELLETER Albert de Plouéan.

Annonces

- **A VENDRE** Maison 2 pièces 48m² sur Plouzévévé avec entrée, dégagement, cuisine ouverte sur salon/séjour, WC, une chambre, salle de bain et cellier, parking en façade, terrain de 350m². Travaux de rafraîchissement à prévoir. DPE : D. Prix : 40 000€
☎ ARMORIQUE HABITAT 02 98 85 42 32.
- **A LOUER** maison T6 à Berven Plouzévévé. Au RDC : cuisine, séjour avec cheminée, chambre, SDE avec douche, WC - A l'étage : 3 chambres, SDB avec baignoire, WC, sous-sol complet et jardin clos. ☎ 06 87 13 01 91 (heures des repas et le soir à partir de 18h).

BEBEPUCES



Le centre de Loisirs Familles Rurales organise

Dimanche 15 avril 2012

Une foire à la puériculture et aux jouets.

De 9h à 18h

à la salle omnisports de Roz Avel

Accueil des exposants dès 7h.

Prix du mètre linéaire : 3€

Entrée : 1€ et gratuit -12 ans

Venez nombreux vendre vos jouets, vêtements, poussettes et autres objets qui n'attendent que de revivre dans une autre famille ou venez faire des affaires en OR !!!

BOISSON ET RESTAURATION SUR PLACE

L'ASBP

Organise un Kig Ha Farz

Dimanche 22 avril à la salle Mil Ham

Service à partir de 11h30

Tarifs : 11€ adulte, 6€ enfant (-13 ans) et 8€ à emporter

A NOTER SUR LES AGENDAS

- Dimanche 15 avril : Bébépucés du centre de loisirs.
- Mercredi 18 avril : Sortie « concert » pour les Ados.
- Dimanche 22 avril : 1^{er} tour des Elections Présidentielles.
- Dimanche 22 avril : Kig Ha Farz de l'ASBP.

MEMENTO

MEDECINS DE GARDE : Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR : Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
- ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Cabinet Pédicure-Podologue tél. 02.98.69.92.13
- ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
- ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
- Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
- ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60
(Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

MAIRIE – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h
Tél : 02.98.69.98.18

AGENCE POSTALE – du Mardi au Samedi : 9h-12h
Tél : 02.98.29.53.36

BIBLIOTHEQUE – Permanences : Mercredi de 10 h 00 à 12h
☎ 02.98.29.50.46 Vendredi de 18 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h 00

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin :
Samedi 21 avril 2012

(Distribution le Samedi 28 avril)

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire.

30 ANS DU CLUB DE JUDO

Le club de judo de Plouzévéde organise un gala à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire. Cet événement se déroulera à la salle omnisports de Plouzévéde le **Samedi 19 mai** à 20h 30.

Nous espérons vous voir nombreux venir encourager les judokas du club qui tout au long de la saison font parler d'eux à travers leurs performances lors des différentes compétitions.

Pour l'occasion Maxime Aminot (ancien judoka du club et du Kumo) et Julian Kermarrec (ancien judoka du Kumo) seront nos invités d'honneur. Maxime et Julian sont membres de l'équipe de France et détiennent un beau palmarès.

Vice-champions d'Europe par équipes, médailles de bronze aux championnats de France 1^{ère} division, participation à plusieurs coupes du monde...

Le Kumo est un regroupement de clubs de la région (dont Plouzévéde) qui permet aux judokas de s'entraîner ensemble et de former de belles équipes lors des compétitions.

Renseignements : **06 65 76 45 45** ou rémi.paugam@aliceadsl.fr.

INAUGURATION DE LA SALLE DE JUDO

Nous profiterons de l'occasion pour inaugurer le **Vendredi 18 mai** à 18h00 la salle de judo qui a été bien rénovée et dans laquelle les tapis ont été remplacés.

Vous pourrez visiter les locaux rénovés et voir les nouveaux tapis et pour l'occasion nous vous offrirons le verre de l'amitié.

COMITE D'ANIMATION

Le comité d'animation vous propose deux événements au mois de **juin** :

- ☉ un salon de la gastronomie le **Samedi 2 et le Dimanche 3 juin** à la salle omnisports de Roz Avel. Vous pouvez déjà prendre contact avec Sabrina LE LEZ au **06 35 49 28 84**.
- ☉ Une grande fête foraine du **Vendredi 1^{er} juin au Dimanche 10 juin**, place du Champ de Foire à Berven. Ouverture des attractions les Mercredis après midi, Vendredis soir, Samedis après midi et soir et les dimanches après midi. Tarifs réduits le mercredi après midi.

JEUX INTERQUARTIERS

Les jeux interquartiers sont devenus une manifestation incontournable de la vie communale.

Cette année ils auront lieu **Le Dimanche 1^{er} juillet 2012**

Le comité d'animation a présenté à chaque capitaine de quartier les jeux qui se dérouleront ce jour là.

Thème : Dessins animés et Bandes dessinées et Jeux : de 3 ans à ...

Date des réunions :

Quartier Etoile du Nord : Communiqué plus tard et Quartier Rapides du Sud : Communiqué plus tard.

Quartier Rose des Vents : Communiqué plus tard et Quartier Saveol : **Vendredi 25 mai** à 20h30 salle Mil Ham.

Tous les quartiers : **Jeudi 7 juin** 20h30 au Mil Ham

Découpage des quartiers et noms des capitaines disponibles en mairie.

Noms des capitaines de quartier :

- | | |
|---|---|
| - Etoile du Nord : Serge CARDINAL | - Rapides du Sud : Agnès LE MENN et Michel PICARD |
| - Rose des Vents : Jean Marc KEROUANTON | - Savéol : Eric LE LEZ et Gilbert POTIN |

RAID AVENTURE

La communauté de communes du Pays de Landivisiau organise un Raid Aventure pour les jeunes de 11 à 15 ans résidant sur la Communauté de Communes, **le Lundi 9 et le Mardi 10 juillet 2012**.

Cette édition aura lieu à Huelgoat sur 2 jours avec une nuit sous tente. Chaque équipe se composera de deux jeunes.

Au programme : Kayak, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, disc golf ...

TARIF : environ 20€

Pour les pré-inscriptions, voir auprès de Christophe PRIGENT **durant les vacances de Pâques** au 07 62 78 78 93 ou <http://www.famillesrurales.org/plouzevede/>. **PS : Les places sont limitées.**

Boucherie-charcuterie-traiteur MILIN AR SAOUR

Julien et Céline vous invitent à venir découvrir la nouvelle carte traiteur été 2012 ainsi que la carte « spéciale pâques »
Pensez à vos commandes avant le 1^{er} avril pour le week end de pâques

Le magasin sera fermé le lundi 9 avril

NOUVEAU !! Poulets rôtis le week end .

Une carte de fidélité de 10 cases vous sera remise au premier achat.
Un poulet=une case et 10 cases=un poulet gratuit !!!

Adresse : 4 rue de Berven à Plouzévédé
Tel 02.98.61.87.49 et email : milinarsaour@yahoo.fr

Le fournil de Berven

02 98 29 59 19

Cuisson de pains toute la journée
7h00, 9h00, 15h00 et 17h00

Du lundi au Samedi
7h00 à 12h30 et 15h00 à 19h00
Le dimanche 7h00 à 18h00
Fermeture le Mercredi

POUR FÊTER PÂQUES

Devinez le poids du moulage en chocolat présenté dans le magasin

Des œufs de pâques attendent les enfants

Les dix plus près du poids sans le dépasser gagnent un cadeau

Tirage le 30 avril. Les noms des gagnants seront affichés au magasin à partir du 1^{er} mai.

BOULANGERIE BERGOT

Pour Pâques, la boulangerie Bergot vous propose de gagner 3 sculptures en chocolat faites maison en trouvant le ticket gagnant présent dans les chocolats vendus pour Pâques.

Par la même occasion, nous remercions les personnes ayant répondu à l'enquête.

BIENTOT SUR VOTRE COMMUNE VENTE DIRECTE DE POISSONS, CRUSTACES ET LEGUMES

Contact : 06 81 24 37 14



Petit coin des déchets



Compostez vos déchets !

Du 1 au 7 avril aura lieu la semaine du développement durable, l'occasion pour nous de lancer notre opération de compostage domestique.

Le compostage est un procédé naturel qui transforme nos déchets de cuisine et nos déchets verts en engrais pour vos plants, potager et pelouse.

La Communauté de Communes propose 2 modèles de composteurs : un modèle en bois (21€) et un modèle en plastique (22€).

Modalités de retrait : apporter un justificatif de domicile, possibilité de paiement en chèque ou en espèces (Offre limitée à un composteur par foyer).

Venez retirer votre composteur à la CCPL le Mercredi après-midi ou le Vendredi après-midi sur rendez-vous au **02 98 68 42 41**.

Infos

Campagne 2012 de lutte collective de piégeage des rongeurs aquatiques

Depuis 2007, le syndicat mixte du Léon, en partenariat avec la FEFIDEC, organise une lutte collective de piégeage des rongeurs aquatiques sur la commune.

Ces animaux sont à l'origine de nombreux problèmes (pertes de terrains agricoles, dégradation de la qualité de l'eau, transmission de certaines maladies à l'homme et aux animaux...), il est donc primordial de limiter leur prolifération.

La campagne 2012 a débuté en mars pour une période de 3 mois. Des cages à pièges seront mises à la disposition des piégeurs bénévoles et une indemnité de 3,5 € par capture leur sera versée.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de piégeurs contactez :

Maël PEDEN, technicien FEFIDEC au **02 98 26 72 12** ou Ronan ALLAIN, technicien rivière SMHL au **02 98 79 64 89**.